

*Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

**Mlle Jewett:** Après 12 ans.

**M. Axworthy:** J'allais dire, monsieur le président, que j'ai toujours considéré que chaque nouveau gouvernement commençait à neuf et qu'on ne pouvait pas nous reprocher les erreurs de nos précécesseurs. Cependant, avant que les députés d'en face deviennent trop agités, je rappellerai au député de Winnipeg et à ses collègues que le NPD est au pouvoir au Manitoba depuis huit ans. Au cours de ces huit années, le chômage n'a pas baissé d'un point, à ma connaissance, et le centre-ville de Winnipeg n'a connu aucune amélioration. Le Nouveau parti démocratique était au pouvoir; il avait la possibilité de faire quelque chose et il disposait des ressources nécessaires.

J'aimerais également rappeler à l'honorable député que notre initiative de vendredi était la première grande mesure socio-économique visant le centre-ville de Winnipeg qu'un gouvernement supérieur ait prise, malgré les huit ans de pouvoir du gouvernement provincial néo-démocrate de l'honorable député.

Je ne cherche pas à ouvrir un débat, mais il importe que le député me comprenne et que nous échangeons nos vues d'une façon rationnelle. Les problèmes d'un chômage enraciné ne seront pas résolus du jour au lendemain. Je n'ai pas dit qu'il le seraient, dans ma déclaration de vendredi à Winnipeg, ni dans celle que j'ai faite à la Chambre lundi. J'ai dit qu'il fallait nous attaquer à ces problèmes avec toutes les ressources dont nous disposons, mais je n'ai pas prétendu qu'on pourrait trouver des solutions miraculeuses. Nous sommes confrontés à ces problèmes depuis trop longtemps pour que ce soit possible.

Le gouvernement n'a pas de ressources illimitées. Il doit répondre à des besoins dans tout le pays, pas seulement à ceux du centre-ville de Winnipeg, mais aussi à ceux du nord-est du Nouveau-Brunswick, de la Gaspésie, du nord de l'Ontario et de l'Athabasca. Le chômage sévit depuis des années dans certaines régions en raison de la nature même de l'économie et de la géographie du pays. Je peux assurer aux députés que j'y consacrerai toutes mes forces.

J'ai dit plus tôt, en réponse aux questions du député de Calgary-Ouest qu'en trois mois, le gouvernement a pris des décisions au sujet du charbon dans le nord de la Colombie-Britannique, de l'avion de chasse, de Chrysler, et de bien d'autres questions. Cet après-midi, nous avons discuté d'un projet de loi destiné à améliorer la situation des pêcheurs des Maritimes. Nous nous attaquons aux problèmes avec beaucoup de logique et de constance. Mais si l'honorable député de Winnipeg-Birds Hill croit que nous allons, d'un coup de baguette magique, faire disparaître le chômage du jour au lendemain, il est dans les nuages. Je lui conseille de revenir sur terre avec nous et d'aborder les problèmes d'une façon un peu plus réaliste.

**Mlle Jewett:** Alors, cessez ce verbiage.

**M. Friesen:** A titre de clarification, monsieur le président, ai-je bien entendu le ministre dire que le programme de promotion des pêches qu'il a annoncé hier . . .

**M. Axworthy:** Non!

**M. Friesen:** . . . avant-hier . . .

**M. Axworthy:** Non!

**M. Friesen:** . . . il y a un, deux ou trois jours. L'ai-je bien entendu dire que ce programme se limite à la côte est?

**M. Axworthy:** Monsieur le président, je ne tiens pas à induire le député en erreur. Nous ne parlons pas de ce bill-là non plus. Nous parlons du bill qui a reçu la seconde lecture aujourd'hui et qui a été présenté par le ministre des Pêches dans le but d'augmenter les accords de prêts. Ayant passé l'après-midi à la Chambre et écouté les interventions des deux côtés, je pense qu'il s'applique partout où il y a du poisson.

**M. Friesen:** Il ne s'agit pas là de promotion des pêches. Il ne sait pas de quoi il parle.

**M. Blaikie:** Monsieur le président, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration atteint le comble du ridicule et du cynisme quand il prend la parole pour récuser tout ce que le parti libéral a fait avant que lui-même ne soit élu à Winnipeg en mai 1979. Qui a été le principal contact, le principal porte-parole du parti libéral à Winnipeg? Qui a dit au parti libéral quelles décisions prendre à l'égard de Winnipeg, si ce n'est le ministre de l'Emploi et de l'Immigration? C'est peut-être là son chemin de Damas, maintenant qu'il prend la parole pour récuser tout ce que le parti libéral a fait avant sa propre élection. D'accord, nous dit-il, les choses n'allaient pas trop bien, mais maintenant que je siège au cabinet tout va changer.

Je rappellerai également au ministre qu'il s'est pris de grandes initiatives au centre-ville quand le gouvernement NPD était au pouvoir. D'après le ministre, je vivrais dans le rêve. Je ne regrette pas de rêver à ce que nous pourrions faire à Winnipeg, et dans d'autres centre-villes de mon pays, si nous avions la volonté politique et l'imagination qui font tellement défaut dans cette mesure législative.

● (2050)

Je rappellerai au ministre que le gouvernement néo-démocrate a lancé le programme des écoles communautaires; c'est lui qui a construit des logements dans le cœur de la ville, et il a eu bien d'autres initiatives que le ministre a pris l'habitude de défendre, quand le gouvernement progressiste conservateur du Manitoba, arrivé au pouvoir en 1977, a entrepris de les défaire une à une. A-t-il oublié ses propres propos à l'assemblée législative, monsieur le président? Il semble avoir la mémoire bien courte, en effet.

A mon avis, toutes ces balivernes au sujet des déclarations de lundi, et surtout de vendredi, sont destinées à camoufler le fait que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration n'a pas su satisfaire aux aspirations qu'il a délibérément suscitées au sujet du déplacement des chemins de fer à Winnipeg, au printemps de 1979, avant les élections du 22 mai. Aujourd'hui, il accourt à Winnipeg clamant ceci: «Nous n'avons pu faire accepter le déplacement des voies ferrées, mais que diriez-vous d'une subvention de 50 millions de dollars, ou de 180 millions de dollars?», selon que vous lisez tel ou tel journal de cette ville. C'est bien ainsi que les choses se sont passées vendredi après-midi.